

L'Écho N°10 Valien

SOMMAIRE

Commissions municipales	2
Vie municipale	3
Comité scolaire et D.D.C.V.	4
Comité consultatif D.D.C.V.	5
Associations	6-7
Graines de champions et Le saviez-vous ?	8



**LABEL
APICITÉ**



Notre commune a obtenu une «abeille» au label APICité. Ce label vise à mettre en avant l'implication des communes pour la préservation des abeilles domestiques et les pollinisateurs sauvages.

Un important travail de sensibilisation a été engagé auprès de la population afin de préserver les abeilles. Le plan Zéro pesticide mis en place en 2016, l'installation de trois ruches dans le verger de l'espace biodiversité, les animations auprès des enfants du groupe élémentaire et maternel sont des actions entreprises avec les membres du Comité Consultatif Développement Durable - Cadre de Vie. Cette distinction sera remise au congrès des maires, à Yves Guyen, Maire, par les responsables de l'UNAF, Union Nationale Apiculture Française. André Racine, qui a pris en charge l'entretien et le suivi du rucher, et Daniel Cretin, qui a assuré les animations au groupe scolaire, ont largement contribué à cette reconnaissance, et nous les remercions pour leur investissement personnel.



ÉDITO



Chères Écovaliennes, chers Écovaliens,

Ce numéro DIX est le dernier journal d'information de cette mandature. Tout au long de ces six années, nous avons voulu vous informer des sujets importants qui concernent l'activité de la commune.

Je profite de cette occasion pour remercier les élus et le comité de rédaction pour leur implication. Les articles vous ont brossé la vie communale et son évolution, le travail des commissions municipales et des comités consultatifs, de la vie associative et la mise en valeur de nos administrés.

Au-delà de l'information traitée dans les articles, qui j'en suis sûr vous ont intéressé, nous avons voulu faire ressortir le « BIEN VIVRE ENSEMBLE À ÉCOLE-VALENTIN ».

Bonne lecture.

Yves Guyen, Maire d'École-Valentin.

À LA UNE

ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

Orange déploie la fibre optique progressivement dans le Grand-Besançon Métropole, sur ses fonds propres. À École-Valentin, l'objectif est de raccorder 80% des foyers et entreprises avant fin 2020. Cinq points de mutualisation ont été installés : un au carrefour de la rue de l'Amitié et des Maisonnettes, deux dans la rue du Vallon, un rue du Château d'eau et un rue du Vallon. Ces points ont été identifiés en fonction de l'accessibilité des fourreaux de génie civil existants et des besoins des 1717 foyers et entreprises qui vont être raccordés. Les premiers seront éligibles à la fibre optique à partir de janvier 2020. Le déploiement de la fibre comporte plusieurs phases : les études, en coordination avec l'équipe municipale, l'installation des armoires

et le tirage de la fibre. La fibre est ensuite progressivement déployée devant les pavillons et à l'intérieur des immeubles pour pouvoir entrer dans chacun des logements. Après les délais réglementaires, la fibre devient disponible à la commercialisation pour tous les fournisseurs d'accès internet.

Vous pouvez suivre le déploiement de la fibre sur la carte de couverture accessible « reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre ».

Une réunion publique, proposée par Orange, aura lieu courant avril afin de présenter le dispositif, faire un point sur l'avancement du chantier et répondre aux questions des administrés, notamment sur le raccordement au domicile.

PROCHAINES MANIFESTATIONS MUNICIPALES

Dimanche 1^{er} décembre :
repas des aînés.

Dimanche 15 décembre :
concert de Noël, animé par le groupe gospel « Tsilie Art », à 16h30.

Lundi 6 janvier 2020 :
cérémonie des vœux, au CAL, à 19 heures.





BÂTIMENTS



RÉNOVATION

DES ATELIERS MUNICIPAUX ET DE LA MAISON COMMUNALE DE VALENTIN

Les ateliers municipaux de la commune, situés rue des Vergers, ont fait l'objet d'une restructuration intérieure de janvier à mai 2019.

Cette dernière a abouti à la création :

- d'une salle de repos et de convivialité,
- de vestiaires et sanitaires séparés hommes-femmes,
- d'un espace de rangement pour l'outillage,
- d'un nouveau bureau.

Ces travaux devenaient indispensables pour le respect de la réglementation liée au code du travail ainsi que pour le confort des agents des services techniques. L'ensemble des travaux de rénovation et d'équipement (mobiliers, informatique, vestiaires) représente un coût total de 50 000 € TTC.

Construite en 1970, la MCV accueille la mairie annexe de Valentin, des repas dominicaux et des activités proposées par les associations de la commune. Une réflexion a été engagée afin d'apporter une réponse aux problématiques d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de ventilation, d'isolation, de chauffage et de suppression de l'amiante présente dans les sols. La première réflexion consistait à restructurer le bâtiment en éliminant les problèmes posés précédemment. Cependant, le programme de travaux présenté par le cabinet d'architecture LAFABRIKE conduit à se poser la question du réel intérêt technique et financier d'une réhabilitation face à une reconstruction totale du bâtiment. En effet, les contraintes existantes ainsi que les incertitudes techniques liées au bâtiment actuel ont conduit les conseillers municipaux à opter pour une reconstruction neuve du bâtiment. Il s'agit de répondre aux besoins des habitants et des associations tout en respectant le budget alloué. Le futur bâtiment devrait conserver les usages et dimensions actuels.



URBANISME

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'URBANISME

Une consultation en mairie peut être utile et éviter quelques désagréments. Une déclaration préalable doit être déposée en mairie avant l'édification de toute construction nouvelle créant une surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m², l'agrandissement d'une construction entraînant la création d'une surface de plancher inférieure à 40 m², toute transformation de plus de 10 m² de surface en surface de plancher, toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, tout changement de destination d'un bâtiment, la construction d'une piscine pour un bassin compris entre 10 et 100 m². Par ailleurs, le démarrage des travaux ne doit intervenir qu'après la notification de l'autorisation de la mairie.



VOIRIE

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA COMBE DU PUIITS

Ces travaux débiteront début 2020. Il s'agit de rénover la voie depuis le rond point du Pub de l'Abbaye jusqu'au virage des immeubles rue Champ Sirebon et, dans une deuxième phase, depuis ces immeubles jusqu'au ralentisseur actuel. Les travaux concernent le dimensionnement de la voie pour faciliter le croisement de deux bus et la construction de trottoirs aux largeurs réglementaires. Les arrêts de bus seront implantés en partie centrale de la voie entre les accès à la rue Platine et seront mis aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les stationnements seront revus et la création de bandes cyclables sur la voirie est prévue. De plus, la mise en place d'une signalisation directionnelle incitera les cyclistes à passer soit par le chemin des fermes, soit par le vieux village. Afin de matérialiser l'entrée de la commune, le réaménagement de la voirie du carrefour de la rue Champêtre est prévu jusqu'au ralentisseur de « l'étrier bisontin ». L'éclairage public en luminaires LED sera également refait sur la totalité de la rue de la Combe du Puits.



SÉCURITÉ

VOISINS VIGILANTS : BILAN POSITIF

Le dispositif Voisins Vigilants est en place dans notre commune depuis 2015. Nous disposons d'un outil performant, gratuit, relayé par la commune inscrite en qualité de Mairie Vigilante, fédératrice de ce mouvement sécuritaire. À ce jour, nous comptons sept communautés, réparties par quartier, encadrées par sept référents, avec 155 adhérents inscrits. C'est la communauté « Prairie-Bois du Mont » qui est la plus importante avec 68 adhérents. Depuis sa création, plus de 300 messages ont été lancés. Le contenu de ces messages concernait la sécurité de proximité, des signalements de présence de personnes et des alertes relayées par la mairie, notamment pour les alertes météo de la préfecture.

VIDÉO PROTECTION : RENFORCEMENT DE L'INSTALLATION

D'ici la fin de l'année 2019, devant la recrudescence des incivilités au sein de notre commune, cinq nouvelles caméras ont complété le dispositif de vidéo-protection actuel, filmant uniquement le domaine public. Les autorités de Gendarmerie et Police judiciaire consultent régulièrement les caméras dans le cadre d'enquêtes. Ces nouvelles caméras, plus performantes pour la lecture de plaques d'immatriculation des véhicules motorisés, seront mises en place sur des points stratégiques, tels que le rond-point de la RN 57-RD 75 et la rue des Maisonnettes, qui sont deux carrefours d'entrée principale de la commune. Ces nouveaux dispositifs nécessitent le renforcement en capacité de traitement et d'enregistrement du système informatique qui assure la gestion des informations.



SÉCURITÉ

MOUVEMENTS DE PERSONNEL À LA GENDARMERIE

À ce jour l'effectif de la brigade de gendarmerie est presque au complet avec 30 gendarmes. **Cinq départs enregistrés** : l'Adjudant-Chef Thierry GOUSSARD a été muté le 1^{er} septembre à la Communauté de Brigade de Besançon-Tarragnoz, le Maréchal des Logis Chef Marie-Laure PICQUE mutée le 1^{er} août à la brigade des recherches de Besançon, le Maréchal des Logis Chef Rémy ROUSSEAU a intégré l'école de formation des sous-officiers à Chaumont le 5 août, le Gendarme Karl GIRY muté le 16 octobre, la Brigadier Chef Caroline LOUVEAU (Recologne) va intégrer l'école de formation des sous-officiers à Tulle le 21 octobre. **Trois arrivées** : le Gendarme Jonathan COSTECALDE, affecté cet été, est en provenance de l'escadron de gendarmerie mobile de Tarbes, le Gendarme Maxence MIOT, arrivé le 16 octobre de la brigade d'Orchamps, la Gendarme Adjointe Volontaire Clara GONTIER est arrivée le 13 septembre en provenance de l'école de Chateaulin.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

ÉLECTIONS DU CME EN OCTOBRE 2019

Les élections du Conseil Municipal des Enfants ont eu lieu le vendredi 11 octobre. Six CM1 ont été élus et rejoignent les six CM2 élus en 2018. Nous souhaitons une bonne prise de fonction à Juliette BELLOT, Léa HUEBER, Kimi PARIS-

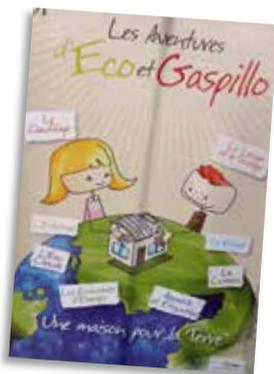
CHASSOT, Timothé MELIERES, Hugo STANTINA et Jules VACHERESSE. Nous comptons sur leur dynamisme et leurs idées pour mettre en œuvre de nouveaux projets.



MÉDIATHÈQUE

LA CARAVANE DES ÉNERGIES

La Caravane des Énergies a été initiée par l'Union Départementale des CCAS du Doubs. L'objectif est de lutter contre la précarité énergétique et de sensibiliser les utilisateurs aux différentes économies d'énergie possibles dans tous les secteurs. À l'initiative du CCAS d'École-Valentin, la caravane a fait halte à la médiathèque le 2 octobre. Une centaine d'enfants et d'adultes ont pu découvrir outre une exposition bien documentée, des « trucs et astuces » afin de préserver nos sources d'énergies, participer à des quiz interactifs ludiques, produire de l'énergie sur la vélocyclette mise à disposition par Éco'logis 13 et mieux comprendre les actions mises en place par EDF pour participer à l'effort collectif de préservation de nos ressources énergétiques.



SANTÉ



PREMIERS SECOURS AU GROUPE SCOLAIRE

Connaître les bons gestes pour porter secours à une victime d'accident peut lui sauver la vie. Toute personne doit pouvoir porter secours à autrui. C'est dans cette idée que s'inscrit la démarche municipale, depuis l'installation en 2013 de quatre défibrillateurs à des points stratégiques de la commune. Chaque année, des formations sont proposées. Pour 2019, 20 personnes sont inscrites pour la séance de formation fin novembre et les 59 élèves des classes de CM1 et CM2 participeront à un module d'une de-

mi-journée, avec les formateurs de la Protection civile. Les enfants manifestent toujours un grand intérêt pour cette formation.

Sensibiliser aux gestes qui sauvent dès le plus jeune âge.

Pour les enfants du niveau de CE2, une sensibilisation aux principes simples pour porter secours sera assurée par les enseignantes. Il s'agira notamment de savoir identifier les risques dans son environnement familial et faire le 15.

LA NUTRITION : OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Pour faire suite à l'atelier « mémoire » proposé début 2019, le Centre Communal d'Action Sociale a sollicité la Mutualité Française pour mettre en place un nouvel atelier à l'attention des plus de 60 ans sur le thème de la nutrition. Une douzaine de personnes suivent les neuf séances animées par une diététicienne qui se déroulent du 8 octobre au 17 décembre. Au programme, des échanges et des conseils autour des bonnes habitudes alimentaires et des activités physiques recommandées pour prévenir les pathologies les plus courantes. Afin de compléter ces informations et les mettre en pratique, l'UFCV proposera aux personnes intéressées des ateliers cuisine pour préparer et déguster ensemble quelques recettes diététiques.



MARPA LES VALENTINES

Suite au départ de Monsieur Damien VAUCHIER, Monsieur Abdou MASLOUHI a pris le poste de responsable de la MARPA Les Valentines depuis le 1^{er} septembre. Son expérience de plus de 25 ans dans le domaine médico-social lui permettra de mener à bien les missions très diverses qui lui sont confiées. Son sens du contact, sa disponibilité et son implication dans le bon fonctionnement de cette résidence autonomie sont déjà appréciés de tous. Nous lui souhaitons la bienvenue !

COMITÉ CONSULTATIF SCOLAIRE



GROUPE SCOLAIRE

MAINTIEN DE LA CLASSE EN ÉLÉMENTAIRE

La septième classe, dont la fermeture avait été annoncée en fin d'année scolaire, a finalement été maintenue. Si nous pouvons constater une légère baisse des effectifs au groupe scolaire, celle-ci ne sera que provisoire. En effet, l'étude prospective sur les effectifs réalisée par l'Agence d'Urbanisme De l'Agglomération de Besançon (AUDAB) prévoit une augmentation régulière du nombre d'élèves dans les années à venir.

STABILITÉ DES EFFECTIFS

Pour 155 élèves en élémentaire et 94 en maternelle, nous accueillons de nouveaux professeurs des écoles pour l'année 2019/2020.



Stéphanie Alacio-Martinez - Audrey David - Karine Prud'Homme - Nassima Rouabah

En maternelle :

Mme Stéphanie ALACIO-MARTINEZ, remplace Mme Catherine JACHEZ, au poste de directrice de l'école maternelle, Mme Audrey DAVID en complément des postes des Mmes ALACIO, DEMEUSY et FERNANDEZ.

En élémentaire :

Mme Karine PRUD'HOMME enseigne en classe de CE2/CM1 et Mme Nassima ROUABAH, en classe de CE1/CE2 et CM2, en complément à temps partiel.

QUALITÉ DE L'AIR AU GROUPE SCOLAIRE

Les enfants passent près de 90 % de leur temps dans des lieux clos, aux sources de pollution diverses : matériaux, mobiliers, produits d'entretien, mauvaise ventilation et aération.

Initiée par la loi Grenelle 2 du 17/08/2015, la surveillance périodique de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public, est devenue obligatoire au 01/01/2018 dans les établissements accueillant des enfants. La mairie, dès 2016, a amorcé un plan d'évaluation de la pollution de l'air au groupe scolaire Robert Delavaux, ainsi qu'au centre périscolaire. Pour cela, elle bénéficie de l'appui technique du service Conseil Énergie Partagé du Grand Besançon Métropole, grâce à son adhésion au dispositif « qualité de l'air ».

Des tests sur les polluants, ainsi qu'une évaluation du taux de confinement dans les classes ont déjà été réalisés. Les résultats ont été communiqués aux directrices du groupe scolaire. Les seuils de tolérance sont respectés, on ne déplore à ce jour aucune pollution intérieure nécessitant une intervention.

Des travaux ont été entrepris cet été pour limiter le taux de CO₂ et des capteurs ont également été posés fin octobre pour mesurer l'impact de ces interventions. En complément, un bilan énergétique est mené par M. Pernet, Conseiller Énergie Partagé, pour évaluer la performance énergétique des bâtiments.



La qualité de l'air : tout le monde est concerné ! Retrouvez le quiz « un bon air chez moi » pour faire un premier bilan de la qualité de l'air dans votre logement sur :

www.unbonairchezmoi.developpement-durable.gouv.fr

Les parents peuvent également participer à la démarche grâce au guide d'achat des fournitures scolaires « le cartable sain » :

www.cartable-sain-durable.fr



COMITÉ CONSULTATIF D.D.C.V.

LES ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE AU VERGER

Pour la troisième année consécutive, les enfants du groupe élémentaire se sont rendus au verger de l'espace biodiversité, accompagnés d'un animateur du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), afin d'observer les évolutions du paysage. Les enfants des classes de CP, CE1 et CE2, munis d'une fiche d'enquête pour orienter leur regard et organiser leur recherche, ont pu observer le verger dans son environnement. Les activités ont porté sur la découverte sensorielle à partir de petites expériences : utilisation du stéthoscope pour écouter les arbres et d'une loupe pour scruter le tronc et l'écorce qui est comme la carte d'identité de l'arbre. Au retour en classe, les enfants ont finalisé leur travail d'observation avec les enseignantes.



LES RUCHES À L'ESPACE BIODIVERSITÉ

Au rucher, avec le nouvel essaim mis en place au printemps, les trois ruches ont été très actives. Mais la météo capricieuse de ce printemps a fortement perturbé le développement des colonies. Les séquences de froid ont conduit les abeilles à consommer le miel qu'elles avaient déjà commencé à produire. À cela s'ajoutent des périodes prolongées de bise, notamment au moment de la floraison des acacias, qui ont compliqué le butinage. Enfin, l'épisode de canicule de juin et juillet, couplé à un début de sécheresse, ont eu des répercussions sur la production. Les aînés recevront le traditionnel pot de miel lors du repas annuel et dans les colis distribués aux personnes qui ne peuvent venir au repas.



JARDINS FAMILIAUX : UNE PREMIÈRE ANNÉE TRÈS PRODUCTIVE

Un espace vert nourricier implanté au milieu des habitations du quartier des Fauvettes, c'était le pari des élus en 2010. Pari gagné, avec le concours de la Société Moyse Afon, qui a pris en charge l'aménagement complet des 13 parcelles de jardins, d'une surface de 100 m² environ, avec les différents équipements. Attribuées à des habitants de la commune, grâce à l'énergie des jardiniers et malgré la canicule de juillet 2019, elles ont été très généreuses pour cette première année d'exploitation. En s'appropriant le site, les jardiniers en font un vrai lieu de convivialité. Ils cultivent des légumes parfois très variés et les font découvrir à leurs voisins. Les échanges de bonnes pratiques, les astuces et conseils font le reste.

La commune a confié, par convention, la gestion du site à l'Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon qui gère plus 450 parcelles à travers le Grand Besançon. Des formations autour des bonnes pratiques du compostage et du jardinage sans produits phytosanitaires (interdits par le règlement intérieur) sont proposées aux jardiniers qui peuvent obtenir tous les renseignements sur le site de l'association : www.ajvfbe.com ou par téléphone au 03 81 80 07 20. Si vous êtes intéressés, contactez l'association, les attributions ont lieu en novembre.



Témoignage d'une jardinière : Lydie Morel, pour cette première année d'exploitation, est très satisfaite de ses récoltes. Ancienne agricultrice, elle a composé avec la météo. Les plants de tomates et courgettes, repiqués fin juillet après la canicule, ont été très prolifiques. « Ce

bout de verdure permet de renouer avec la nature, mais aussi avec le plaisir de récolter des produits frais et sains ou encore de côtoyer une petite faune sauvage : hérissons, oiseaux, abeilles, papillons... » précise-t-elle en préparant la terre pour le repos hivernal.



Groupe projet

M.-T. Michel, présidente AJVBE • Y. Guyen, maire
F. Moyse, société Moyse-Afon • F. Mille, société Albizzia • P. Peltier, adjointe au maire.

TENDRE VERS UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Le passage au zéro phyto et la mise en place d'une gestion différenciée sont le résultat d'un travail de concertation dans le cadre du Comité Consultatif Développement Durable avec l'équipe technique depuis 2015.

Il s'agissait de réfléchir au mode d'entretien le mieux adapté à chaque espace, en fonction de ses caractéristiques et de ses usages. La suppression de l'usage des produits phytosanitaires induit aussi de repenser l'espace public.

À ce jour, le plan de désherbage de la commune est partagé en trois niveaux de passage. Tous les passages dans les rues ont été réalisés avec une débroussailleuse, puis un soufflage du trottoir en terminant par un balayage de la voirie. L'entretien des trottoirs est l'affaire de tous et chacun peut s'impliquer dans le maintien et l'entretien de la voirie (notamment le désherbage) à proximité de son habitation. Sur certains sites comme le cimetière, l'église ou la place de la mairie, entre autres, le désherbage peut être soit manuel soit au gaz. Au sujet du cimetière, une étude est en cours. Le projet de rénovation s'oriente vers la création d'allées avec deux bandes de béton balayé en extérieur et des plantes tapissantes au centre, afin de faciliter la circulation dans les allées. Pour les allées annexes entre les tombes, un sable chaulé ou calcaire pourrait remplacer le revêtement actuel.

NUISANCES SONORES

C'est un sujet sensible qui est suivi depuis plusieurs années par les élus du conseil municipal. Le développement du trafic routier sur la RN 57 et sur l'autoroute, est un facteur aggravant de l'élévation des niveaux sonores. Lors de la dernière réunion du 12 juin 2019, les élus ont validé l'efficacité du mur de protection installé en 2018 par la société APRR, au niveau de la gare autoroutière. Afin de réaliser une cartographie du bruit, les élus ont acté la commande d'une étude d'impact des nuisances sonores au droit de la RN 57 dans le but de posséder des éléments palpables. Pour cela, la commune a passé commande à la Société ORFEA, avec l'appui des services du Grand Besançon Métropole. Cinq capteurs ont été installés, quatre sur le secteur Vert-Bois et Prairie et un sur le secteur des Poiriers. En fonction des résultats, présentés aux élus fin novembre, et dans le cadre d'une approche commune avec les différents acteurs et des services de l'État, de nouveaux contacts seront pris afin d'envisager la mise en place d'une politique de solutions préventives et curatives.

ASSOCIATIONS



ASCEV : FUSION DES ASSOCIATIONS ACEV ET ASEV

Corinne Jacquinot, qui s'est investie depuis plus de 12 années dans les responsabilités de gestion et d'animation de l'Association Culturelle d'École-Valentin, a souhaité mettre un terme à ses fonctions de présidente. Mais, lors de l'assemblée générale du 30 avril, aucune candidature pour la reprise du poste de président(e) n'a été proposée. Corinne a assuré ses fonctions jusqu'à la fin de saison 2018-2019.

Les deux présidents des associations culturelle et sportive, avec les membres des conseils d'administration respectifs, se sont rencontrés à plusieurs reprises pour organiser la reprise des activités de l'association culturelle par l'association sportive à partir de septembre 2019. La nouvelle entité ASCEV, Association Sportive et Culturelle d'École-Valentin, a donc organisé le forum des associations le 7 septembre et travaillé à l'organisation des activités qui avaient lieu à la maison communale de Valentin pour les transférer dans les salles du CAL.

PARTAGE AUTOUR DE JEUX DE SOCIÉTÉ



Pour cette septième édition de « l'après-midi JEUX DE SOCIÉTÉ », dernière manifestation offerte par l'Association Culturelle, ACEV, petits et grands n'ont pas manqué le RDV du premier samedi des vacances de Toussaint. Ils se sont amusés avec une multitude de jeux. Des jeux surdimensionnés, des jeux de plateau, d'équilibre, de cartes, stratégiques, coopératifs, de mémoire... proposés par Damien et Aurore de l'association Culture Jeux et coordonnés par Virginie Riva.



LA KERMESSE 2019 : UN BON CRU

Lors de la réunion de bilan en septembre, les responsables des associations et les bénévoles ont manifesté leur satisfaction quant au déroulement de la kermesse cette année, avec une affluence importante autant le samedi que le dimanche. L'implantation des stands, abris et podium en position centrale sur le stade permet une meilleure fluidité dans les déplacements des visiteurs. La municipalité est remerciée pour le feu d'artifice du samedi soir. Elle a également fait réaliser des travaux sur les voies d'accès afin de faciliter la circulation des engins et camions. Une armoire électrique a également été installée. Néanmoins, les responsables ont noté plusieurs points à améliorer au niveau de l'organisation de la tenue des stands et de la sécurité des installations et équipements. Bien sûr, ils accueilleront les nouveaux bénévoles avec plaisir. Yves Berche, président de l'inter-association, notera votre candidature au 06 08 78 15 61.

LA MARCHÉ DOUCE À ÉCOLE-VALENTIN

Cette activité est proposée à des personnes qui veulent reprendre une activité de randonnée pédestre après notamment une maladie, une opération importante, etc. Ces sorties sont animées par la section randonnée pédestre de l'ASCEV depuis l'année dernière, le mercredi matin de 9h30 à 12h. Prévues au début pour quelques personnes, les effectifs sont montés à 18 participants. Ces sorties sont agrémentées d'éléments culturels et en fin de saison de pique-nique. Cette expérience devient pour la saison 2019/2020, une activité régulière de la section des Traîne-bâtons de l'ASEV, adhérente de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP). Les personnes intéressées peuvent se rendre tous les mercredis à 9h30 sur le parking devant le local de l'ASCEV.





UNC : QUATRE MÉDAILLÉS LE 8 MAI

Lors de la cérémonie du 8 mai, marquant la fin de la guerre de 1939-1945, quatre anciens combattants ont été décorés de la croix du combattant pour leur participation aux opérations de maintien de l'ordre en Algérie de 1962 à 1964. Après le discours relatant cette campagne, André Baverel, Robert Boillon, Bernard Vaucheret et Marcel Vuillaume ont reçu cette distinction.



DES NOUVELLES DU FCGB

Le FC Grand Besançon (né en juin 2018 de la fusion des clubs de Pirey-École-Valentin et de François-Serre-Chemaudin) a bouclé sa première saison sur un bilan sportif plus que positif : une montée des Seniors en championnat Régional 3 assorti d'un titre de champion du District, une montée également pour nos seniors féminines de régional 3 en régional 2 et la victoire en « coupe Magasin U » de nos U15.

Pour son deuxième exercice, le club confirme son dynamisme : 425 licences enregistrées, soit déjà 35 de plus que la saison passée. Le renforcement du pôle féminin est particulièrement marqué : l'effectif des filles a quasiment doublé, 68 joueuses de 7 à 30 ans composent les cinq équipes féminines alignées cette saison par le FCGB (sur 30 au total). Le FCGB est actuellement le 12^e plus gros club de Bourgogne-Franche-Comté et le 7^e sur le District Doubs - Territoire de Belfort.



Le label « école de foot » (catégorie espoir) et le label « école féminine de football » (catégorie bronze) obtenus en janvier 2019 témoignent de la qualité de l'encadrement et du projet sportif, et de la volonté du club de développer la pratique féminine.

Une soixantaine de dirigeantes et dirigeants gèrent la vie sportive et associative du club (encadrement technique, accompagnement des équipes, administration, animation...) et le club peut compter sur le soutien des acteurs de son territoire (une cinquantaine de sponsors et partenaires), ainsi que sur celui des cinq communes.



DON DE SANG : UNE HEURE POUR SAUVER TROIS VIES

246 dons de sang ont été récoltés lors des quatre collectes de l'année 2018 à École-Valentin, une ville où la population est très généreuse puisque 7% des habitants en âge de donner, ont réalisé un don l'an passé, pour une moyenne régionale qui plafonne à 4,5%. Savez-vous qu'un don de sang peut participer à sauver trois vies ? En effet, le don de sang est un acte solidaire, d'une heure, qui permet à l'Établissement Français du Sang de fabriquer des concentrés de globules rouges, de plaquettes et de plasma. Ces trois produits ont une utilité thérapeutique spécifique pour les patients. Ils sont indispensables pour soigner des victimes d'accidents, des malades du cancer, des patients atteints d'une maladie grave du sang... Mobilisez-vous, prenez une heure pour sauver trois vies : prochain rendez-vous à École-Valentin, jeudi 5 décembre de 15h30 à 19h30 au Centre Activités et Loisirs, 2 rue de Franche-Comté. Si vous n'êtes pas libre ce jour-là, la maison du don de Besançon vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h. **École-Valentin est commune partenaire du don du sang.**

L'ÉQUIPE « COUP DE POUCE » RENOUVELÉE ET RENFORCÉE

L'association des parents d'élèves du groupe scolaire « Coup de pouce » a renouvelé une grande partie de son bureau en septembre dernier et accueille de nouveaux parents motivés et plein d'idées !

Valérie Kolmayer est la nouvelle présidente et souhaite communiquer régulièrement avec les parents pour que chacun, dans la mesure de ses disponibilités, puisse participer à la vie de l'association tout au long de l'année. Vous pourrez retrouver l'ensemble de la composition du bureau sur le site de la mairie, rubrique « associations ».

Les actions de la fin d'année seront une vente de torchons personnalisés avec les dessins de tous les enfants du groupe scolaire ainsi que la désormais traditionnelle vente de sapins en partenariat avec Le Petit Coquelicot de Valentin. N'hésitez pas à consulter le site de la mairie ou à écrire à l'association à l'adresse cdpecolevalentin@gmail.com pour de plus amples informations. Enfin, la fête de Noël prendra une nouvelle forme cette année grâce à un don de l'ACEV puisque nous proposerons un spectacle aux enfants et à leur famille. Retenez bien la date du 21 décembre et suivez les informations à venir !



« Coup de pouce »
a financé en 2018-2019 :

5 359 €
pour l'élémentaire
lutte, château de Joux,
Roche du Trésor,
Île Art, Guédelon.

1 155 €
pour la maternelle
cinéma, animation
« roule ma poule »,
spectacle musical.



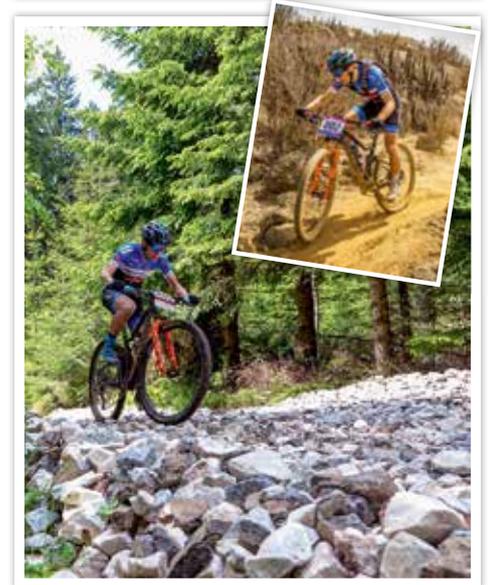
Nos Graines de Champions



KARATÉ

Mattéo Petitjean
champion régional

Mattéo pratique le karaté depuis qu'il est en classe de CP. Enfant du village, il a été scolarisé au groupe scolaire Delavaux, puis au collège Camus où il a obtenu son Brevet des collèges avec mention Très bien. Il est cette année au lycée Jules Haag. Sportif accompli, il partage son temps entre le foot et le karaté. Le club de karaté de l'ASEV propose un enseignement traditionnel mais aussi sportif. Les compétitions de Katas (enchainements chorégraphiés de techniques) et de Kumité (combat) seront en démonstration aux JO de Tokyo 2020. Mattéo a choisi très tôt la compétition combat qui lui laisse plus de liberté d'expression technique et où son dynamisme naturel est bien exploité. C'est le karaté qui lui a souri la saison passée où, pour une première participation aux compétitions de Kumité officielles, il parvient à gravir tous les échelons : deuxième aux championnats du Doubs, deuxième en ZID Franche-Comté et enfin premier aux championnats de Grande Région Bourgogne Franche-Comté. Il accède ainsi aux championnats de France. Il n'a pas dérogé à une règle bien connue, celle de la « première fois ». La première fois dans un grand stade ou une grande arène comme celle de l'INJ (Institut National du Judo) vous prive d'une partie de vos moyens. C'est ainsi que Mattéo a dominé son adversaire mais sans parvenir à marquer ce point supplémentaire pour la victoire. Il s'incline sur décision des juges. Mattéo a su rebondir de belle manière en fin de saison en réussissant son examen de 1^{ère} dan de karaté. Avec deux autres camarades du club, il rejoint ainsi le groupe des nombreux « ceinture noire » formés par son Senseï Jacques Jaillot depuis la création de la section karaté en 1998. En 2020, Mattéo compte bien aller plus loin et entraîner dans son sillage quelques membres du club. Tous sont bien décidés à s'en donner les moyens.



VTT

Julien BEHR
aux championnats du monde

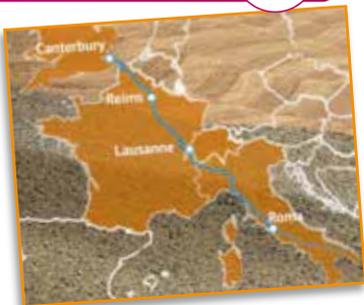
Julien BEHR, habitant d'École-valentin, pratique le VTT en compétition (discipline marathon) depuis maintenant huit ans. Suite aux manches de coupe du monde de VTT marathon de l'année 2019 et aux points marqués en terminant dans les 40 premiers sur certaines manches, il a été qualifié cette année pour participer et représenter la France aux championnats du monde de VTT marathon qui ont eu lieu à Grächen, en Suisse, en septembre dernier : « je suis très heureux d'avoir pu participer à ce championnat du monde avec les meilleurs mondiaux et fier d'avoir pu représenter et porter les couleurs de notre pays... et un peu de notre commune ». Le Doubs et la Franche-Comté sont des endroits parfaits pour pratiquer le VTT et deux courses font partie du calendrier de la coupe du monde de VTT marathon : « l'Extrême Loue » à Ornans et « la Forestière » vers Saint-Claude dans le Jura. Objectif 2020 : obtenir une nouvelle qualification pour les mondiaux de 2020 !

LE SAVIEZ-VOUS ?



LA VIA FRANCIGÉNA PASSE À ÉCOLE-VALENTIN

Cet itinéraire, reconnu d'intérêt culturel par le Conseil de l'Europe depuis 1994, parcourt de Canterbury à Rome, sur plus de 1 900 kilomètres, l'Angleterre (30 km), la France (825 km), la Suisse (215 km), et l'Italie (897 km). Son origine remonte au Moyen-Âge, sur les pas des pèlerins en route pour Rome et poursuivant leur chemin vers Jérusalem ou Saint-Jacques de Compostelle, et trouve aujourd'hui un écho non seulement spirituel mais également culturel et patrimonial. Pour la partie franc-comtoise, le parcours chemine de Leffond aux Fourgs en passant par dix communes de l'agglomération du Grand Besançon : Cussey-sur-l'Ognon, Geneuille, Les Auxons, Miserey-Salines, École-Valentin, Besançon, Morre, Montfaucon, Saône et Mamirolle. Ce sentier de randonnée, balisé GR 145 sur sa portion française, est en plein essor et connaît une fréquentation de plus en plus importante.



Directeur de publication : Yves Guyen. Coordination rédaction : Patricia Peltier. Ont contribué à la rédaction de ce numéro et aux photos : Brigitte Andreosso, Marianne Beaupain, Nicolas Beaupain, Martine Bouveret, Dorothee Georges, Yves Guyen, Serge Mélières, Marcelle Pagnot, Patricia Peltier, Nadège Rapenne, Virginie Riva, les présidents des associations, les responsables des sections sportives, culturelles et de l'UFCV. Tirage : 1 300 exemplaires. Parution semestrielle. Impression : VALENT' IMPRIMERIE - RCS Besançon B 403 838 501 - Tél. 03 81 80 66 29. Imprimé avec des encres végétales, sur papier certifié 100% PEFC™ issu de forêts gérées durablement.

Mairie d'École-Valentin 3 Rue des Grandes Vignes 25480 - Courriel : mairie@ecole-valentin.fr - Tél. 03 81 53 70 56.